

tait la maison et dans cette famille on avait gardé les joyeuses traditions de l'arbre de Noël. Autour de l'arbre de Noël la famille entière était rassemblée, et nulle part on aurait pu voir un arbre de Noël aussi beau. Eclairé de verres de couleur dont la lumière jaune et bleue égayait les teintes sombres de son feuillage charmant de rubans roses, étalant à chaque branche un nouveau trésor : chocolat et sucre de pomme, polichinelles et poupées, un ménage en vaisselle plate, une ferme et ses dépendances, et des livres entièrement dorés avec des gravures magnifiques, en un mot, tout ce qu'on peut souhaiter dans les rêves les plus ambitieux, c'était un arbre de Noël comme on en a jamais vu. Les enfants étaient dans l'extase et les parents partageaient leur joie ; la grand-mère elle-même, que je vous donne pour une Allemande obstinée, avait renoncé pour un soir à ses préjugés nationaux, et reconnaissait que même à Nuremberg où l'on fait tant de merveilles, on n'avait jamais planté un arbre de Noël aussi splendide. Après avoir admiré, après s'être extasié, quand on eut goûté ce chocolat, entamé le sucre de pommes ; quand on eut bercé la poupée, et fait danser Polichinelle ; lorsqu'on eut soupé dans la vaisselle plate, visité la ferme et les prairies, ramené les moutons au bercail ; quand on eut ouvert avec émotion ces livres si bien dorés, et contemplé d'un œil ravi leurs gravures magnifiques ; lorsqu'on eut enfin compté bien des fois et recompté ses trésors, la mère de famille, une mère très-sévère, fit sonner le couvre-feu. Il n'était pas moins de dix heures, c'est ce qu'on peut appeler une fête qui se prolonge bien avant dans la nuit.

On allait donc éteindre les verres de couleur, enlever les rubans, et dépouiller le bel arbre de Noël de sa parure qu'il portait si bien, mais on n'avait pas consulté la petite fille, et c'est à ce moment que, venant s'asseoir sur les genoux de sa mère, non sans quelques hésitations, non sans la timidité qui convient aux demoiselles à leur début dans le monde, c'est alors, dis-je que Mlle. Geneviève, qui comptait déjà cinq printemps, récita des vers qu'elle avait appris un cachette, afin d'en faire la surprise à ses parents le soir de l'arbre de Noël.

Voici ce que j'ai retenu de ces vers, les plus touchants peut-être que Mme. Desbordes-Walmore ait jamais écrits :

Cher petit oreiller, doux et chaud sous ma tête,
Plein de duvet choisi, fait tout exprès pour moi ;
Quand on a peur des loups, du vent, de la tempête,
Cher petit oreiller, que l'on dort bien sur toi !

Bien des petits enfants, pauvres et nus, sans mère,
N'ont jamais d'oreiller, d'oreiller pour dormir ;
Ils ont toujours sommeil, ô destinée amère !
Maman, douce maman, cela me fait gémir.

Bon Jésus, fait descendre un Ange qui pardonne,
Pour répondre à ces voix que l'on entend gémir ;
Donne à l'enfant perdu que sa mère abandonne,
Un petit oreiller qui le fasse dormir !

En disant ces mots, Geneviève avait des larmes dans la voix, et cette voix d'enfant, se mouillant aussi, avait un accent si ému et si tendre, que nous autres, qui l'écoutions, nous avons eu des larmes dans les yeux. Tout le monde embrassa la petite fille ; mais aucun de nos laisiers ne valait celui qu'elle reçut de sa mère, et la mère était assurément plus heureuse encore que la petite fille,

Et puis, le dirai-je en prose ? l'on alla se coucher. Mais quand on fut couché, on pensait encore aux plaisirs de la fête, et, dans son petit lit, sur son petit oreiller, Geneviève, avant de s'endormir, redisait ces mots qui nous avaient touchés,

ces mots doux comme une prière :

Donne à l'enfant perdu que sa mère abandonne
Un petit oreiller qui le fasse dormir.

Et le bon Jésus écouta la prière de Geneviève.

Alphonse de LASTHENIE
(À SUIVRE)

ANNONCES.

F. E. ALF. EVANTUREL

(Bachelier en loi de l'Université Laval)

AVOCAT.

Mr. Evanturel, pourra être consulté pour affaires professionnelles à sa résidence, No. 76, rue Slater, Ottawa, depuis 4 heures à 8 heures P. M. et les Samedis, depuis une heure à 6 heures du soir.

J. O. ARCHAMBEAU

NOTAIRE PUBLIC.

HULL

Rue principale.

THOMAS ROCHE

AVOCAT

HULL, RUE PRINCIPALE

ON DEMANDE

Mr. Frs. LIENARD instituteur, est en disponibilité. Il est porteur d'un diplôme, 1^r degré, d'une école normale de Belgique, et d'un diplôme pour enseignement en ce pays. Ce monsieur enseigne depuis plusieurs années dans la Province de Québec, et peut fournir de bonnes recommandations. Pour plus amples renseignements s'adresser au rédacteur du "Jeune Age" ou à monsieur Lienard lui-même à Perkins Mills, Comté d'Ottawa,

Charles Demers

Docteur en médecine

POINTE À GATINEAU.

P. THO DESJARDINS

NOTAIRE

POINTE-A-GATINEAU

TRIGONOMETRIE PLANE

ET SPHERIQUE

PAR LE

Rev. Père L. P. PAQUIN O. M. I.

Professeur de Génie Civil au Collège d'Ottawa

EDITION ANGLAISE

200 Pages, grand Octavo.

Prix de l'exemplaire \$1 25 broché,

\$1 50 relié.

S'adresser à l'Auteur.

D. C. SIMON

HULL

Syndic officiel

Pour la cité de Hull et les Comtés d'Ottawa et de Pontiac,

GREFFIER

De la cour de Magistrat de District
Siégeant en la cité de Hull,

Comptable, Collecteur, Agent
d'Assurance

BUREAU ET RESIDENCE;

Près du marché, vis-à-vis l'Eglise
Catholique.

ON A BESOIN

d'agents pour le "Jeune Age" dans les différentes parties de la Puissance du Canada et aux Etats-Unis.

Un pourcentage libéral sera accordé sur le montant des sommes collectées par les agents.

S'adresser à l'Editeur du "Jeune Age."